

# CHINE La lettre d'information

*Le droit des travailleurs à l'organisation indépendante ne connaît pas de frontières.*

**P**urge dans la police : le chef de la police de Shanghai arrêté !  
« Xi Jinping compte beaucoup sur cet appareil de coercition, mais il s'en méfie ».

La Commission Enquête Chine s'est constituée, au lendemain de la répression du mouvement populaire de mai-juin 1989, pour exiger la libération de tous les prisonniers politiques. Dès janvier 1990, le 1<sup>er</sup> Banquet de solidarité réunissait militants chinois en exil et responsables syndicaux de huit pays et en janvier 1991 un appel fut lancé lors d'une conférence à Barcelone et repris dans cinquante-trois pays : les droits ouvriers et démocratiques ne connaissent pas de frontière. En particulier le droit de constituer librement des syndicats. La Commission s'est rendue en Chine à trois reprises : enquêtes sur les prisonniers politiques et sur l'application de la loi du Travail, solidarité avec les syndicalistes de Liaoyang. Elle a participé à plusieurs rencontres internationales, notamment en Asie. Elle organise chaque année un banquet de solidarité avec le peuple chinois et édite « La Lettre d'information » deux fois par mois depuis 1994.

## Éditorial

**L'état américain et les grèves.** La crise économique planétaire aggravée par la crise sanitaire frappe tous les pays. Les Etats-Unis n'ont pas retrouvé une activité qui donnerait du travail aux 30 millions de travailleurs licenciés en mars et avril derniers. Et l'état que Washington resserre sur l'économie chinoise depuis deux ans déjà par un accord commercial léonin et des sanctions diverses (fermeture d'un consulat, interdiction d'applications chinoises pour smartphones aux Etats-Unis, de fournitures technologiques...) ne va pas améliorer la situation des travailleurs. A quel point les travailleurs chinois souffrent-ils de cette situation de crise ? La Banque mondiale et d'autres institutions indiquent que la Chine sera le seul pays qui connaîtra un développement en 2021, tous les autres subissant une grave récession. Et aujourd'hui ?

Les statistiques officielles à propos de l'emploi se font rares : le taux de chômage urbain officiel est bloqué à 5,7 % depuis des mois, c'est-à-dire plusieurs millions sans travail – le chiffre ne prend pas en considération le chômage parmi la plupart des 285 millions de travailleurs migrants ! –, mais il semble que l'activité économique soit lentement repartie, avec une croissance des exportations et une activité des secteurs de l'industrie manufacturière et de la construction. D'ailleurs, l'immense majorité des mouvements de protestation et grèves répertoriés affectent les chantiers de construction : Il n'y a pas un jour sans que se déroulent plusieurs manifestations d'ouvriers sur les chantiers d'immeubles, d'autoroutes ou autres à travers toute la Chine

**La stabilité sociale à l'épreuve d'une nouvelle ouverture.** De fait, l'Etat et les entreprises d'Etat, qui pèsent pour au moins la moitié de l'économie, semblent avoir joué un rôle de relatif amortisseur de la crise, alors que les gouvernements provinciaux et locaux ont financé à coups de centaines de milliards des projets destinés au « bien-être public », et pas à autre chose, comme l'a précisé le gouvernement central, pourvoyeur des fonds. L'Etat a promu des formations

professionnelles massives de chômeurs et assuré un développement des ressources des services sociaux pour assurer à tout prix le « maintien de la stabilité sociale », une des trois « rudes guerres à mener », selon un terme officiel.

La nouvelle situation de crise dans les rapports avec les Etats-Unis – d'autres comme l'Inde, l'Australie ou le Japon ayant emboîté le pas américain – a vu Xi Jinping, secrétaire général du Parti communiste chinois (PCC), appeler, fin juillet, à approfondir les réformes et l'ouverture pour stimuler la demande intérieure – il a insisté sur le 1,4 million de consommateurs du pays – et attirer les investisseurs étrangers (« circulation double » est le nom de cette nouvelle politique). Il s'agirait d'« établir un nouveau modèle de développement » afin de se sortir de « conditions économiques graves et compliquées ».

**Les tenailles.** D'un côté, il faut, pour le pouvoir monopolisé par le PCC, résister aux mesures punitives de Washington et de ses alliés, de l'autre faire en sorte que les travailleurs n'en viennent pas à menacer la stabilité. D'un côté, ouvrir les entreprises d'Etat et les marchés qui leur sont réservés – il ne nous reste plus que des miettes, se plaint la Chambre de commerce de l'Union européenne en Chine –, de l'autre se préparer à affronter les travailleurs quand le pouvoir va, comme il l'a annoncé, demander aux entreprises d'Etat de « se débarrasser de leurs obligations sociales », c'est-à-dire les retraites, écoles, hôpitaux et toutes institutions qui sont liées à ces entreprises.

A Hong Kong, il fallait « maintenir la prospérité de Hong Kong grâce au principe 'Un pays, deux systèmes' », serinent les officiels. Par Hong Kong passent 60% des exportations chinoises et les milliards de la corruption vers les paradis fiscaux. Alors, de quelle prospérité s'agit-il ? De celle des banques, des requins de l'immobilier et des bureaucrates du PCC qui y planquent leurs pots-de-vin ! Les travailleurs, eux, frôlent la misère sans allocations de chômage, sans retraite... La mise au pas à Hong Kong vise à tenter d'étouffer un mouvement liant libertés démocratiques et droits ouvriers. L'adoption de la loi de sécurité nationale s'est traduite par une série d'arrestations (voir au

verso), mais aussi par des menaces de licenciement à l'encontre des fonctionnaires qui pourraient « nuire à l'image de l'administration »... Cependant, l'hostilité de la majeure partie de la population, les divisions du pouvoir et sa débâcle lors des élections de district ont poussé Carrie Lam à invoquer l'ordonnance sur les règlements d'urgence de l'époque coloniale pour repousser les élections législatives de un an...

**Un syndicaliste de Hong Kong** a livré ses réflexions, présentées ainsi : « *Bien que les ouvriers constituent la majorité des habitants de la ville, leur rôle dans le soulèvement de Hong Kong n'est pas vraiment reconnu.* » Nous croyons utile d'en publier des extraits (au verso) car, en mettant en avant quelques personnalités intellectuelles bien choisies, les médias s'interdisent généralement d'analyser les mille et un bouleversements dans les tréfonds de la société, chez les ouvriers du rang, ou même dans la jeunesse. Qu'une centaine de syndicats se soient formés dans un mouvement de masse destiné à protéger des droits démocratiques, quel intérêt ? Cette cité rappelle le célèbre éditorial du « Monde » de mars 1968 « *Quand la France s'ennuie...* » !

Certes, on peut déclarer que « *Hong Kong est tombée dans une ère de Terreur blanche* », comme l'a fait la coordination des treize syndicats étudiants, mais on ne peut ignorer cet incident significatif de la situation : un chauffeur de bus est arrêté par la police en ce début de septembre, aussitôt ses collègues, membres d'un tout nouveau syndicat des chauffeurs, se rendent au commissariat pour exiger sa libération et planifient une grève pour le lendemain ! Une fois libéré, ils exigent des excuses officielles de la part de la police...

**Au lecteur.** « La Lettre » continuera de vous informer sur les combats des travailleurs chinois pour les droits ouvriers et les libertés démocratiques, comme elle le fait depuis près de trente ans. Néanmoins, nous ignorons si nous pourrions envoyer cette « Lettre » par voie postale dans les circonstances actuelles. Vous la recevriez alors par mail. Nous vous invitons cependant à vous réabonner dès maintenant et à faire connaître autour de vous nos activités.

# A Hong Kong, des travailleurs du rang en première ligne

**Denny To, organisateur du Syndicat des travailleurs de l'assainissement à la Confédération des syndicats de Hong Kong (HKCTU), réfléchit aux défis de la construction de la solidarité ouvrière dans le mouvement, aux tenants et aboutissants de l'organisation des travailleurs à la base (extraits de « Lausan », 6 août 2020).**

« Avec de nombreux jeunes, j'ai aidé à mobiliser pour participer aux manifestations. À l'époque, les émotions étaient vives pour beaucoup d'entre nous. Au fil des manifestations, il m'est apparu clairement que ma plus grande contribution au mouvement ne se limitait plus à défilé dans la rue. J'avais commencé comme militant dans la longue tradition des mouvements de masse de Hong Kong, mais au fil des mois, je me sentais de plus en plus à l'écart des événements. Cela m'a fait réfléchir : quel est mon rôle réel ? La seule conclusion à laquelle j'aboutissais était de renforcer mon engagement en tant qu'organisateur syndical.

À l'époque, personne ne pensait que les ouvriers faisaient partie intégrante du mouvement. Mais au fur et à mesure que les manifestations s'intensifiaient, les travailleurs de l'assainissement [Ndlr : balayeurs, éboueurs, etc.] ont été fortement touchés de par leur métier. Alors que la plupart des Hongkongais étaient

devenus « jaunes » (couleur en faveur de la démocratie) après juillet dernier, comment se situaient les gens comme les nettoyeurs de rue et les travailleurs manuels dans tout cela ? (...) À Hong Kong, il existe trois types de travailleurs de l'assainissement. Le premier concerne les personnes âgées de 60 ans, nées dans le pays; puis il y a les « nouveaux migrants » venus de Chine continentale, majoritairement des femmes; et le troisième type sont des Asiatiques qui ne parlent pas le cantonais, qui peuvent être thaïs ou népalais. Les « nouveaux migrants » représentent probablement 60% de ces travailleurs. Ils ont pour la plupart plus de cinquante ans. Chaque fois que des gens se demandent si les Chinois du continent doivent être considérés comme des camarades du mouvement, ça me rend un peu mal à l'aise.

Il m'importe que les travailleurs s'impliquent dans les mouvements pour la démocratie. Quand nous disons que la

société a besoin de changement, a besoin de révolution, tout le monde doit avoir sa place. Mais quel est le rôle et la position de ces travailleurs? Si vous regardez l'actualité, les travailleurs sont évidemment présents dans les manifestations de rue. Si vous suivez les affaires judiciaires, vous savez que beaucoup de camarades sont des ouvriers. Mais il a été trop facile de les oublier. Et cela semble peu susceptible de changer dans un avenir prévisible. (...)

En examinant les pratiques changeantes de l'organisation des travailleurs à la base, j'espère comprendre ce qui se trouve au-delà des demandes abstraites de démocratie politique. Comment le mouvement devrait-il aborder les questions plus « terre à terre » de l'économie et de la lutte de classe, ou la dimension économique de la démocratie ? De quelle manière le mouvement peut-il éviter la politique droitrière des élites pour se lier aux secteurs plus larges de la base ? »

## Chômage et misère à Hong Kong

Des centaines de milliers de familles à faible revenu ont été durement touchées par la pandémie, alors que la ville est confrontée à une troisième vague d'infections. Le taux de chômage de Hong Kong a atteint son plus haut niveau depuis plus de quinze ans (6,2%), soit 240 700 chômeurs. le taux de sous-emploi a aussi atteint des sommets. Les files d'attente de chômeurs, de précarisés, de SDF s'allongent devant les centres de distribution de repas des ONG et autres institutions charitables qui sont légion dans la ville.

Un peu comme partout, l'aide à l'emploi du gouvernement va dans les poches des employeurs : 121 500 employeurs ont touché 4 milliards d'euros de subventions salariales pendant six semaines cet été pour payer 1,47 million de travailleurs.

« Carol Ng, présidente de la Confédération des syndicats HKCTU, a déclaré que l'augmentation du taux de chômage montrait que le système de subventions salariales du gouvernement aux patrons ne résolvait pas le problème : "Je crois que le taux de chômage continuera d'augmenter". Elle

a exhorté le gouvernement à introduire un régime d'allocation de chômage qui protégerait les travailleurs pendant six mois.

Le parlementaire Michael Luk Chung-hung, de la Fédération des syndicats HKFTU (Ndlr : liée au gouvernement de Hong Kong et au syndicat officiel chinois ACFTU), a fait écho à des sentiments similaires, soulignant que le gouvernement devrait déployer un soutien supplémentaire aux secteurs ravagés par la pandémie, notamment l'aviation, le tourisme, la restauration et la vente au détail. » (SCMP, 20 juillet)

## Ça s'est passé au mois d'août...

La répression à Hong Kong n'a pas tardé dès après l'adoption de la loi de sécurité nationale. Voici quelques faits : de petites organisations se sont autodissoutes par crainte de répression, mais cela n'empêche pas la police d'arrêter leurs membres. Ainsi de quatre jeunes de 16 à 21 ans partisans de l'indépendance, arrêtés le 29 juillet et accusés d'avoir organisé ou incité à des activités sécessionnistes, crimes définis par les articles 20 et 21 de la nouvelle loi. Ou bien d'Agnes Chow le 10 août, étudiante militante à Demosisto, organisation qui s'est sabordée la veille de l'adoption de la loi. Ce même 10 août fut marqué par l'arrestation de Jimmy Lai, célèbre magnat de la presse mais qui est aussi membre de l'Alliance organisatrice des rassemblements de 2019, ainsi que de quelques collaborateurs du quotidien « Apple Daily » par une escouade de 200 policiers ! Tous furent relâchés le lendemain sous caution avec interdiction de quitter Hong Kong.

Douze candidats à l'élection du parlement-croupion de Hong Kong ont vu leur candidature à l'élection législative annulée (l'élection prévue a finalement été reportée de un an sous prétexte d'épidémie...). Le Bureau de liaison avec Pékin les a qualifiés de « délinquants sans scrupules qui cherchent à détruire le principe "Un pays, deux systèmes" et la prospérité de Hong Kong »... Shiu Ka-chun, professeur de droit social, et Benny Tai, professeur de droit, ont été licenciés le 31 juillet par leur université.

Vingt-cinq militants ont été inculpés le 6 août pour avoir participé à la veillée de commémoration de Tian Anmen, mais Lee Cheuk-yan, le secrétaire de la confédération syndicale HKCTU l'a été pour l'avoir organisée... Deux parlementaires du Parti démocrate ont été arrêtés mercredi 26 août pour leur participation à une des manifestations de l'été 2019, ainsi que 14 autres citoyens. Leo, conseiller pédagogique à la confédération syndicale HKCTU, a été condamné le 1er septembre à quatre mois de prison pour possession d'armes dans des endroits publics. On peut s'interroger sur le qualificatif d'« armes »...

Des éditeurs hongkongais ont été priés de retirer certains contenus « sensibles » des manuels. Ainsi, la notion de « désobéissance civile », des photos de certaines banderoles de manifestations ainsi que des noms de partis politiques ont disparu des ouvrages. Des « corrections » qui permettront aux étudiants de « développer des valeurs positives », selon le gouvernement...

« Un bateau à moteur, à bord duquel se trouvait 12 personnes était au large des côtes de la province du Guangdong et semblait se diriger vers Taïwan quand il a été intercepté par les gardes-côtes », rapporte « Le Monde » du 28 août. A bord en particulier, Andy Li, qui était en liberté conditionnelle et privé de passeport après une mise en examen à Hong Kong pour violation de la nouvelle loi de sécurité nationale... »

## Délit d'opinion

Institué par Carrie Lam, chef du gouvernement de Hong Kong : « En tant que gouvernement de la Région administrative spéciale, nous sommes un employeur et nous avons donc certaines attentes de notre personnel... comment ils fonctionnent et comment ils se conduisent, quelles opinions ils expriment. Si cela peut nuire à l'image du gouvernement, nous avons bien sûr toutes les raisons de ne pas garder cette personne au travail » (HKFP, 18 août). Le licenciement des jeunes fonctionnaires ne trouverait pas beaucoup d'obstacles puisque la période d'essai dure trois ans ! Selon l'article 6 de la loi de sécurité nationale, les citoyens qui assument une fonction publique doivent soit prêter serment de respecter la loi fondamentale, la mini-Constitution de Hong Kong, soit le confirmer par écrit, et prêter allégeance à la Région administrative spéciale.